

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

**Vendredi 20 juin 2014**

\* \* \* \* \*

L'an deux mille quatorze, le vendredi 20 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques REMY, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

**Etaient présents :** Mmes Mélanie ANDRÉ, Nadège DELPECH, Anne-Marie VIGNERON, Mrs Serge BOULANGER, Bernard CARON, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Frédéric NAVARRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Elodie PEYOIS, ayant donné pouvoir à Mélanie ANDRÉ  
Maggy PEZZINY, ayant donné pouvoir à Jean-Louis DUROS  
Francis DEMARQUE, ayant donné pouvoir à Bernard CARON  
Jean-Paul LEQUEUX, ayant donné pouvoir à Serge BOULANGER  
Francis KOCK, ayant donné pouvoir à Jean-Jacques REMY

Ouverture de la séance à 18 heures 00.

**ORDRE DU JOUR :** Conseil municipal extraordinaire pour désigner les délégués pour les élections sénatoriales.

En Introduction à ce conseil extraordinaire, M. Jean-Jacques REMY explique au membres présents que la date de ce conseil a été imposée par la Préfecture de l'Aisne en application du Décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Le but est de désigner les trois électeurs qui participeront au vote pour l'élection des 3 sénateurs de l'Aisne. (Pour information, les candidats aux sénatoriales ne sont pas encore connus mais actuellement les 3 sénateurs sont M. Pierre ANDRE ancien Maire de Saint-Quentin élu depuis 1998, M. Yves DAUDIGNY président du conseil général de l'Aisne, élu depuis 2008 et M. Antoine LEFEVRE, Maire de Laon élu depuis 2008).

L'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 28 septembre. Le conseil municipal doit désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants qui se rendront à LAON pour voter.

Trois membres du conseil se déclarent candidats :

M. Francis KOCK, M. Jean-Louis DUROS et M. Jean-Pierre DURET.  
Ils sont élus à l'unanimité.

Trois membres du conseil se déclarent candidats au poste de suppléant :

Mme Anne-Marie VIGNERON, M. Jean-Jacques REMY et M. Bernard CARON.

Ils sont élus à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES :

### Financement du transport des sorties scolaires :

M. REMY demande au conseil de se prononcer sur le financement des transports occasionnés par les sorties scolaires.

- Le 19 juin au musée de l'abeille, à Chavignon pour 172 €
- Le 24 juin pour une journée Accro branche à Amblemy où les élèves rencontreront leurs correspondants du Soissonnais pour une somme de 369 €

Il est précisé que parallèlement, l'association des parents d'élèves (APEB) participe au paiement des entrées et a dernièrement financé le transport (242 €) lors de la sortie au golf de l'Ailette.

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette dépense (541,34 €) prévue au budget.

Jean-Jacques REMY fait part du souhait de l'école de voir financer par la commune le transport en car pour les séances de piscine de février - mars 2015. Sur le budget de cette année, la commune doit financer la réforme des rythmes scolaires dont on ne connaît pas encore le coût exact. Le conseil, à l'unanimité décide de prévoir ce financement au budget 2015 (2500 €).

### Facture USEDADA :

A titre d'information, Jean-Jacques REMY commente la facture de l'USEDADA qui vient d'arriver concernant l'installation récente d'une vingtaine de points lumineux.

Rue de la prairie : 5 062 €

Accès à la salle polyvalente : 6 464 €

Parking et chemin terrain de boules, tennis salle polyvalente 8 093 €

Soit un total de 19 619 €.

### Demande d'autorisation de travaux :

M. REMY porte à la connaissance du conseil la demande de M. DURET de creuser une saignée en traversant le chemin au bout de la rue du pont de la Vionne afin de faire passer l'électricité. Cette demande est acceptée à condition que l'enfouissement du câble soit à 80 cm de profondeur et recouvert d'un grillage avertisseur selon les normes en vigueur.

### Horaires d'ouverture de la Gendarmerie :

Un courrier du major Caradec, chef de brigade de la Gendarmerie de Coucy-Anizy fait part des changements d'horaires intervenant à compter du 1<sup>er</sup> juillet pour les deux Gendarmeries. Le principe étant que lorsque celle d'Anizy est fermée, celle de Coucy est ouverte.

Ces nouveaux horaires seront diffusés sur le site Internet et dans le bulletin de la commune.

### Sécurité :

Mme Anne-Marie VIGNERON signale une haie qui dépasse et rend dangereuse la circulation lorsqu'on tourne vers la salle polyvalente en venant de la rue de bordet. M. REMY ira en avertir le riverain.

M. Frédéric NAVARRE signale un trou important en formation en bas de la rue de la forêt face au cabinet d'assurance.

### Prochains conseils :

Le prochain conseil se tiendra le mardi 8 juillet. Il n'y aura pas de conseil en août. A partir de septembre, les conseils se tiendront à nouveau le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.

La séance est levée à 18h40.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance  
Jean-Louis DUROS

Adjoint au Maire par délégation  
REMY Jean-Jacques